

BEST G.O. s.à r.l.
2, rue des Sapins
L-2513 Senningerberg

Commune de **WALFERDANGE**

Section: **A de HELMSANGE**

Levé par: Echelle: 1/500
Dessiné par: Lieu et date: Senningerberg, le 30.11.2016 N° projet: 109086

L'ingénieur: WEYDERT Frank, géomètre officiel Signature: *[Signature]*

Légende:
- - - PERIMETRE PAP
— LIMITE CADASTRALE EXISTANTE

PERIMETRE POUR PAP

CONTENANCE POUR PERIMETRE PAP:

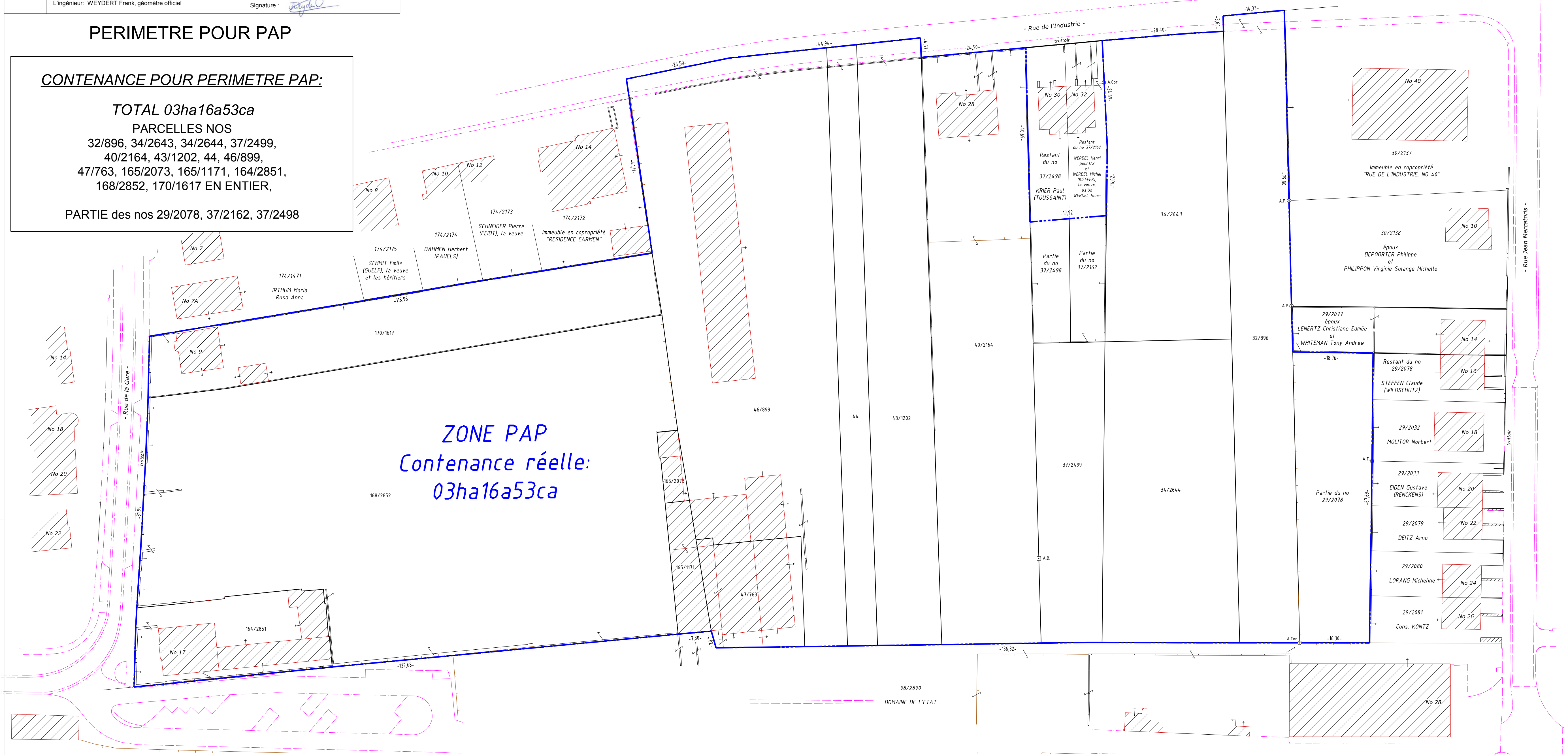
TOTAL 03ha16a53ca

PARCELLES NOS

32/896, 34/2643, 34/2644, 37/2499,
40/2164, 43/1202, 44, 46/899,
47/763, 165/2073, 165/1171, 164/2851,
168/2852, 170/1617 EN ENTIER,

PARTIE des nos 29/2078, 37/2162, 37/2498

ZONE PAP
Contenance réelle:
03ha16a53ca

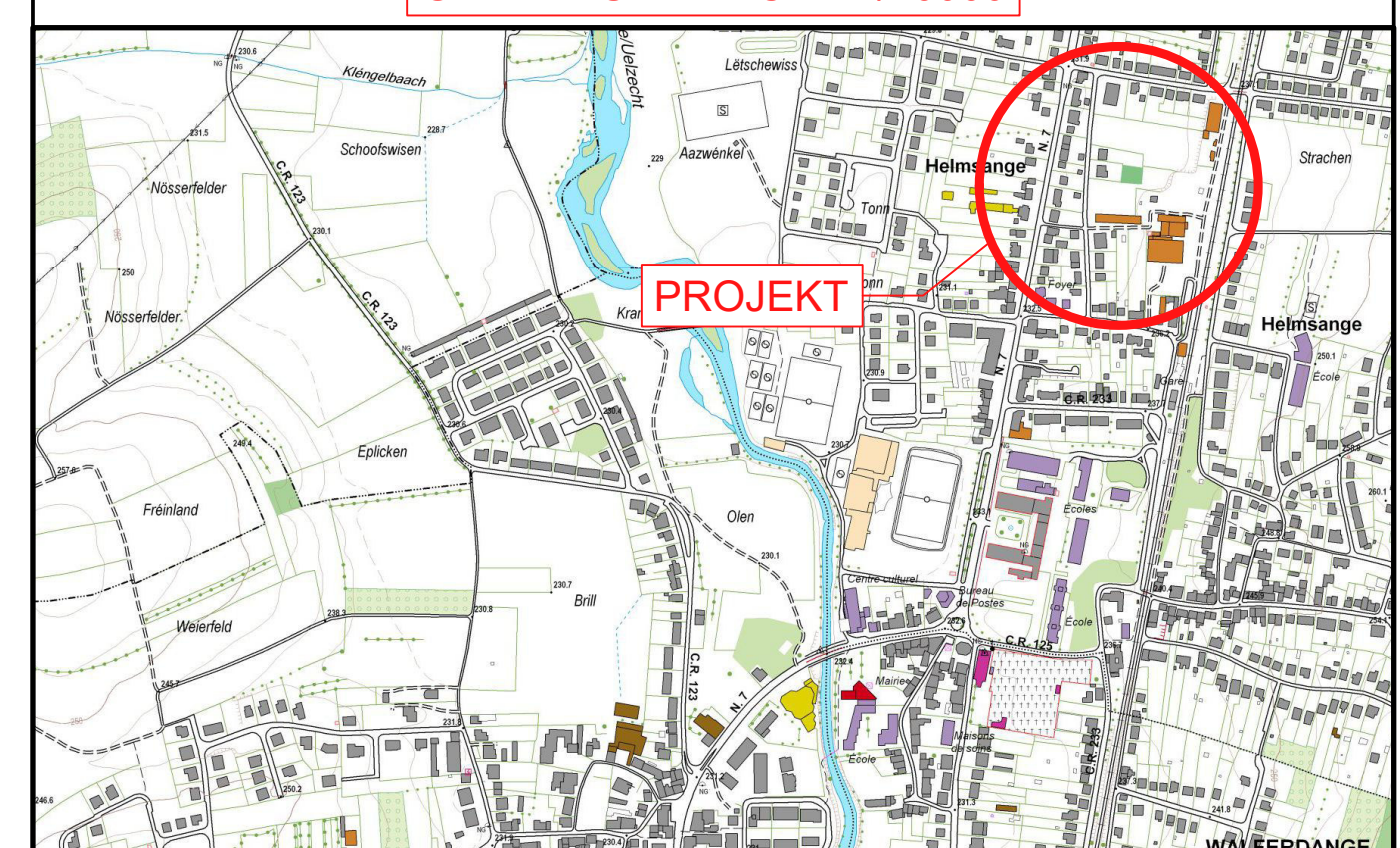




LEGENDE

	gepl. Regenwasserkanal (Baugebiet)
	gepl. Schmutzwasserkanal
	vorh. Mischwasserkanal
	vorh. Schmutzwasserkanal
	vorh. Regenwasserkanal
	offener Graben / 4 - zeilige Pflasterrinne
	Vorfluter
	Schachtnummer
	Deckeloberkante
	Schacht- bzw. Rohrsohle

GESAMTÜBERSICHT 1/10000



Bestandskanal wurde von Büro Schroeder&Associés übernommen!

© Origine Cadastre: droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2013) - copie et reproduction interdites

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CAD: 151023-2-050h.dwg
h	JLA	21.12.2021	DSC	Konzept durchrechnen	
g	JLA	15.12.2021	DSC	Neuer Basisplan	
f	CPE	06.12.2016	JMT	Neuer Basisplan, Entwässerung angepasst	
e	SJA	30.11.2016	JMT	Parzellen 33-36	
d	CPE	24.10.2016	JMT	Neuer Basisplan, Entwässerung angepasst	
c	MHE	24.09.2015	JMT	Neuer Basisplan, Entwässerung angepasst	
b	MHE	17.09.2015	JMT	Neuer Basisplan, Entwässerung angepasst	
a	MHE	08.05.2015	JMT	Neuanordnung der Retentionsflächen	

M. OUVRAGE : ADMINISTRATION COMMUNALE DE WALFERDANGE	Dessiné par : MHE Date : 16.03.2015	Signature :
PROJET : PAP rue de l'Industrie à Walferdange	Contrôlé par : JMT Date : 16.03.2015	Signature :
OBJET : Übersichtslegeplan Entwässerungskonzept	Responsable : JMT Date : 16.03.2015	Signature :
Echelle : 1 : 500		
BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg Tél. : 349090 Fax: 349433 E-mail : best@best.lu		N° DU PLAN : 151023-2/050h Vorentwurf
TOUTES LES MESURES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR		

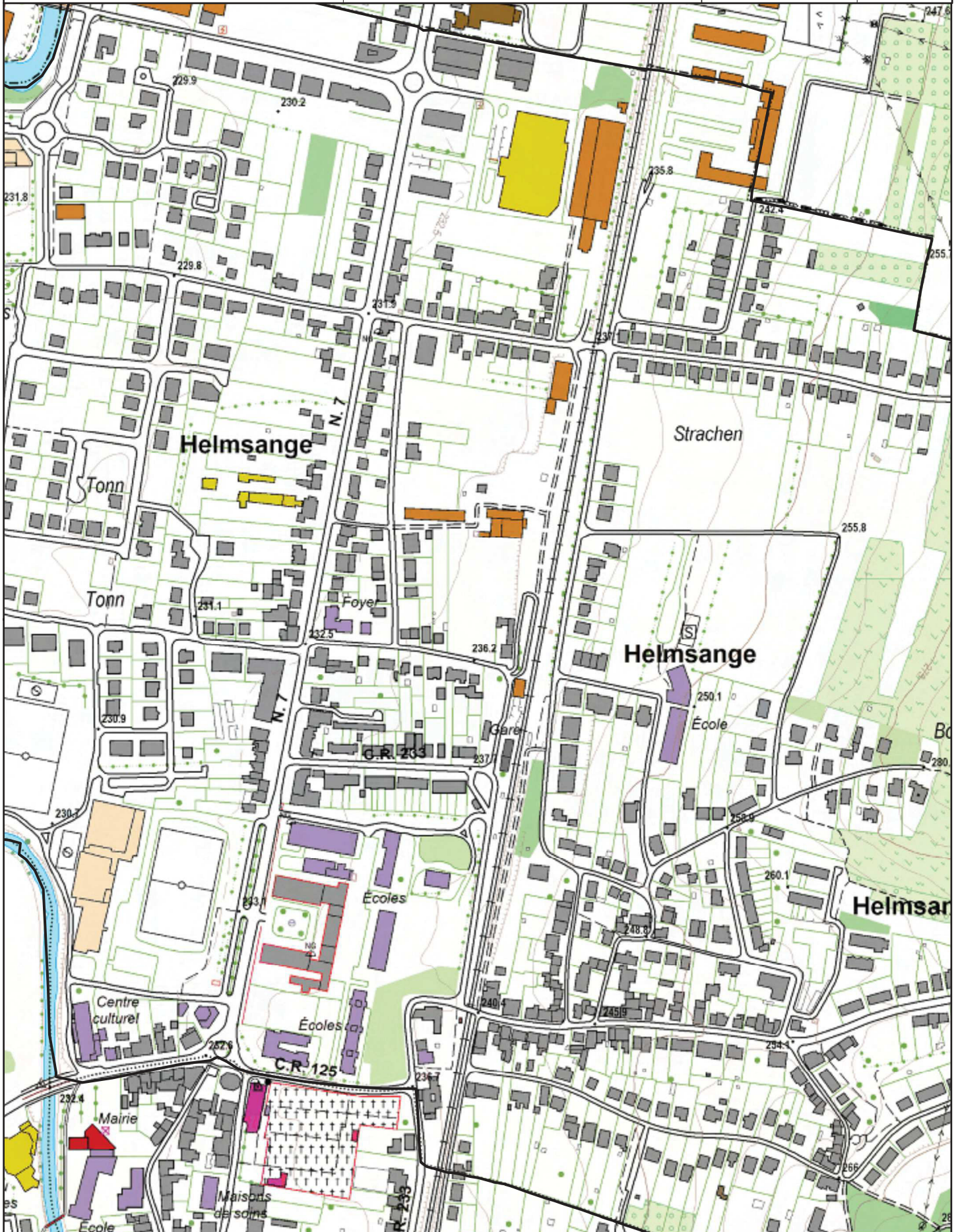


EXTRAIT DU PLAN TOPOGRAPHIQUE

Émis par: Jean Thibo
Date d'émission: 05.01.2022

Commune: Walferdange
Section: A de Helmsange

Échelle approximative:
1:5000





Notre réf. 3L10-C/15.747

| Votre réf.

Bertrange, le 06 octobre 2015

À Monsieur Georges Lamesch
ARCO – Architecture Company
3, rue des Trois Glands
L-1629 Luxembourg

Objet : Avis du CNRA concernant le PAP sis à Helmsange au lieu-dit « rue de la Gare / rue de l'Industrie »

Monsieur Lamesch,

J'ai l'honneur d'accuser réception du dossier référencé en objet, reçu le 25 septembre 2015.

Suite à l'examen de ce dossier, il s'avère que le terrain concerné présente une **très haute sensibilité archéologique**. En effet, il se situe à côté d'une importante villa gallo-romaine et recèle donc vraisemblablement des vestiges archéologiques. D'ailleurs, l'étendue du fonds et sa situation topographique laissent présumer l'existence de sites archéologiques.

Afin de pouvoir évaluer précisément la potentialité archéologique du terrain concerné et de déterminer la nature et l'ampleur des sites archéologiques, **le CNRA prescrit la nécessité de réaliser une évaluation archéologique en pratiquant des sondages de diagnostic sur les parties du terrain qui n'ont jamais été aménagées**. Ces investigations préventives, qui sont à distinguer d'une fouille archéologique, sont à mener préalablement à tous travaux dans le cadre de l'analyse du sol. Elles permettront de délimiter l'ampleur de la zone archéologiquement sensible, ainsi que de préciser la nature et l'état de conservation des vestiges archéologiques présents.

Suite à cette opération préventive, une décision sur le sort des vestiges peut être prise sur base des données obtenues lors de l'évaluation archéologique. En fonction de la nature des vestiges, leur importance et du degré de conservation, une protection de ce patrimoine culturel peut être de mise. Si leur conservation n'est pas possible, le CNRA peut procéder aux fouilles archéologiques avant le début souhaité des travaux de terrain.



Référence CNRA : 3L10-C/15.747
Annexe : Avis CNRA

Bertrange, le 06 octobre 2015

Prescription de sondages archéologiques de diagnostic

Vu la loi du 21 mars 1966 concernant a) les fouilles d'intérêt historique, préhistorique, paléontologique ou autrement scientifique; b) la sauvegarde du patrimoine mobilier ;

Vu la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;

Vu le règlement grand-ducal du 24 juillet 2011 portant création d'un Centre national de recherche archéologique auprès du Musée national d'histoire et d'art ;

Sur la base des connaissances actuelles concernant les sites archéologiques et des données de la carte archéologique ;

le Centre national de recherche archéologique de Luxembourg prescrit des sondages de diagnostic sis :

Commune : Walferdange
Section : Helmsange
Lieu-dit : rue de la Gare / rue de l'Industrie
Nature de l'aménagement : construction
Références cadastrales : 32/896, 34/2643, 34/2644, 37/2499, 40/2164,
43/1202, 44, 46/899, 47/763, 165/2073, 165/1171, 107/1617, 168/2852, 164/2851
* parcelle touchée partiellement

Conformément à la loi du 21 mars 1966 (cf. supra), les sondages archéologiques ne pourront être entrepris qu'après l'émission d'un arrêté d'autorisation du Ministère de la Culture.

Foni Le Brun-Ricalens
chargé de direction du CNRA



*Référence AGE : EAU/ACP/___/___

*

* Cases réservées à l'Administration

F-ACP

Formulaire général de demande pour un accord de principe

Raison de la demande

Nouvelle demande d'accord de principe	<input type="checkbox"/>
Modification d'un accord de principe	<input checked="" type="checkbox"/> N° de l'ACP accordé : EAU/ACP/16/0102

Description détaillée de l'objet de la demande

Description détaillée de l'objet de la demande :	"PAP rue de l'Industrie" in Walferdange
Numéro cadastral :	29/2078 32/896 34/2643 34/2644 37/2499 37/2162 37/2498 40/2164 43/1202 44 46/899 47/763 165/2073 165/1171 170/1617 168/2852 164/2851
Section :	A de HELMSANGE
Localité :	Rue de l'Industrie
Commune :	WALFERDANGE

Informations sur le demandeur

Nom :	BEST Ingenieurs Conseils	
Adresse :	Numéro : 2	Rue : rue des sapins
	Code postal : 2513	Ville : Senningerberg
Personne de contact :	Nom : Schwarz	Prénom : Daniela
Téléphone :	34 90 90	
E-mail :	dschwarz@best.lu	

Informations sur le maître d'ouvrage

(si autre que le demandeur)

Nom :	Administration Communale de Walferdange	
Adresse :	Numéro :	Rue : Place de la Mairie
	Code postal : 7201	Ville : Walferdange
Personne de contact	Nom :	Prénom :
Téléphone :		
E-mail :		

Pièces à joindre en fonction de la demande

Extrait de la carte topographique avec indication exacte de l'emplacement à une échelle utile de préférence 1 :10.000

Extrait de plan cadastral à l'échelle 1 :2.500 ou à une échelle utile

Plans de construction (plan d'implantation précis, profils en long et en travers, etc.)

Mémoire explicatif ou note explicative

Calculs hydrauliques

Extrait du PAG en vigueur

Plan du PAP

Photos de la situation existante

Autres documents aidant à la bonne compréhension du projet (à spécifier) :

Signature du demandeur

Signature



Lieu Senningerberg

Date 13.01.2021

Ce formulaire, accompagné des documents et plans (2 exemplaires), est à envoyer à l'adresse suivante :

Administration de la gestion de l'eau
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

L'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email autorisations@eau.etat.lu ou par téléphone au numéro **24556-1**.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la gestion de l'eau

Direction
Référence : EAU/ACP/16/0102
Dossier suivi par : Service autorisation - OJ
Tél. : 24 55 6 - 920
E-mail : autorisations@eau.etat.lu

Esch-sur-Alzette, le - 6 FEV. 2017

Accord de principe EAU/ACP/16/0102

- Objet** PAP 'rue de l'Industrie' à Walferdange
- Maître d'Ouvrage** Monsieur Irthum et Monsieur Thiry
- Bureau d'études** B.E.S.T. s.à r.l. - Ingénieurs-conseils
- Plans annexés**
- Mémoire explicatif et calculs hydrauliques
 - Plan n° 151023-2/050f : Übersichtslageplan Entwässerungskonzept
 - Plan n° 151023-2/060a : Schnitte Regenrückhaltebecken ; Entwässerungskonzept
 - Plan n° 151023-2/070 : Darstellung Regenwasserachse ; Plan directeur Büro Schroeder&Associées
 - Plan n° 04-10-04b : Plan PAP ; Légende ; Axonométrie ; Coupes
 - Plan d'aménagement général : Partie graphique

Le présent accord de principe ne vaut pas autorisation au titre de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. L'accord de principe se base sur les plans annexés.

Remarque L'axe pour les eaux pluviales jusqu'au cours d'eau récepteur doit être réalisé ensemble avec le PAP.

Jean-Paul Lickes
Directeur



LEGENDE

	gepl. Regenwasserkanal (Baugebiet)
	gepl. Schmutzwasserkanal
	Anschlussleitung Regenwasser inkl. Kontrollschacht (Kontrollschacht von Bauherrn vorzusehen)
	Anschlussleitung Schmutzwasser
	offener Graben / 4 - zeilige Pflasterterrasse
	Vorfluter
	Schachtnummer Deckeloberkante Schacht- bzw. Rohrsohle
	vorh. Mischwasserkanal
	vorh. Schmutzwasserkanal
	vorh. Regenwasserkanal

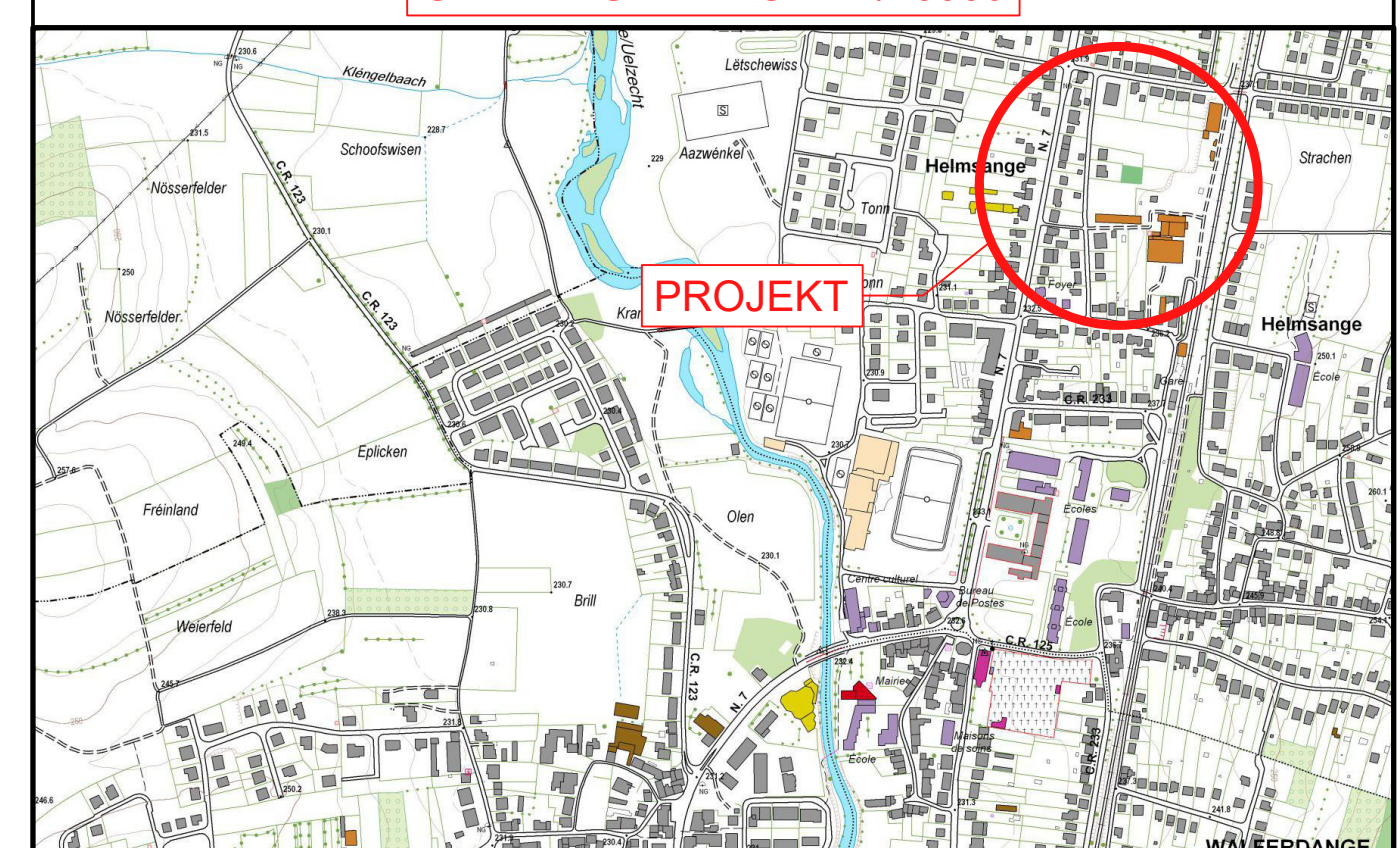
Die Rückstauenebene der Kanalisation wird auf Strassenoberkante +10cm festgelegt.

Wird das Oberflächenwasser nicht offen abgeleitet, ist ein Hausanschlusschacht zur Kontrolle vorzusehen.

Die Entwässerungsanlagen im Gebäude und auf dem Grundstück sind nach DIN EN 12056 bzw. DIN EN 752 auszuführen.

Wird auf die Drainagen verzichtet sind Abdichtungsmaßnahmen nach DIN 18195 vorzusehen.

GESAMTÜBERSICHT 1/10000



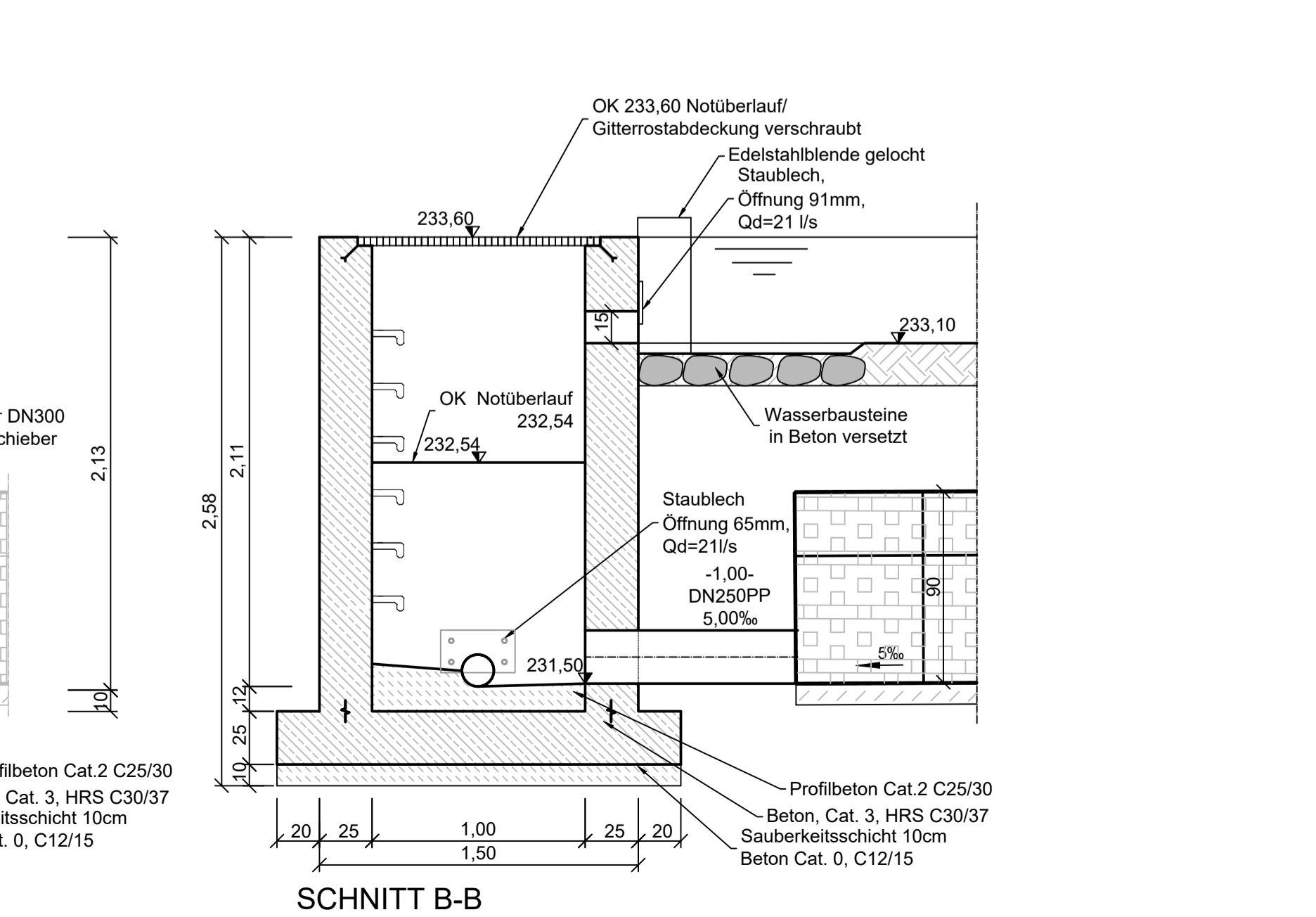
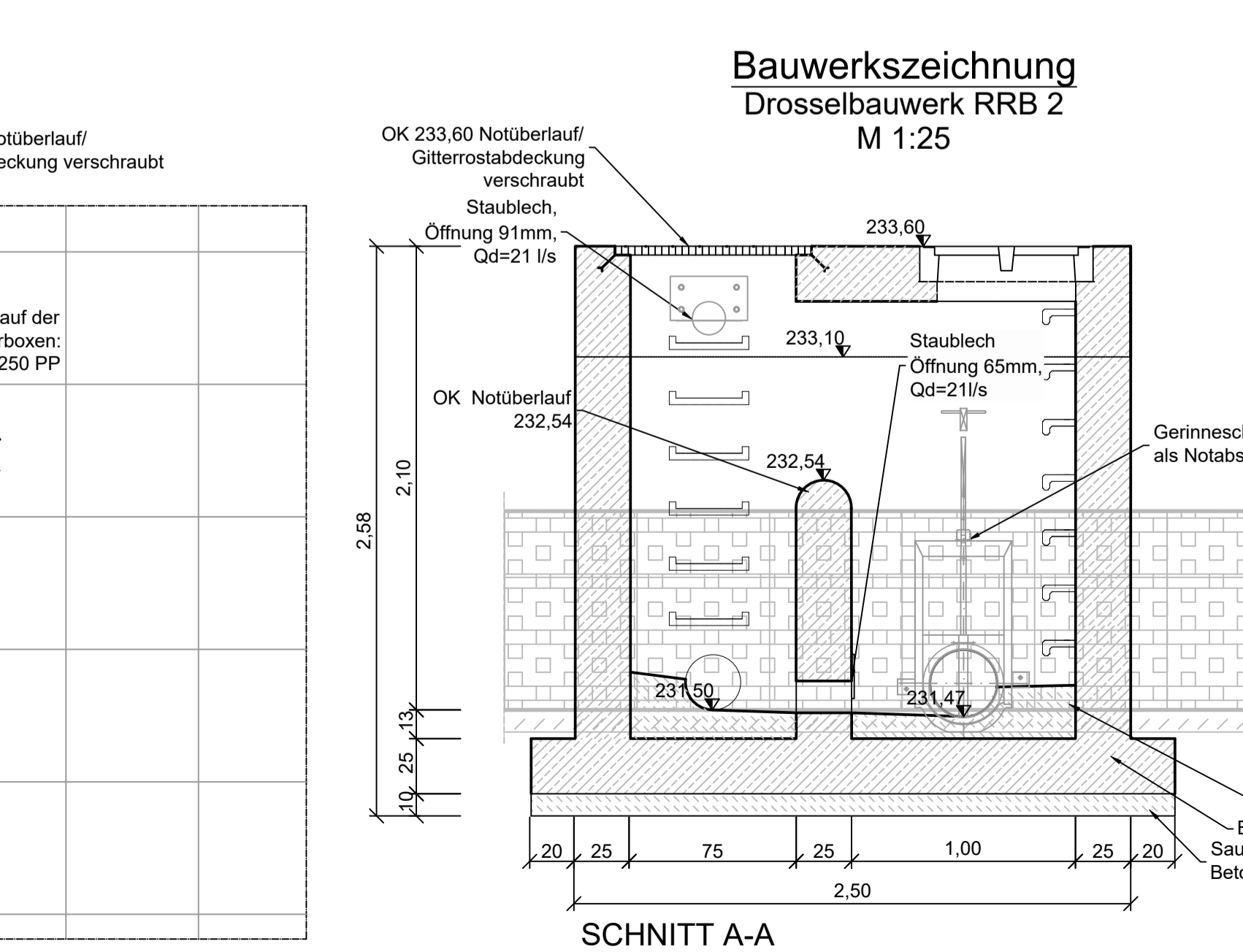
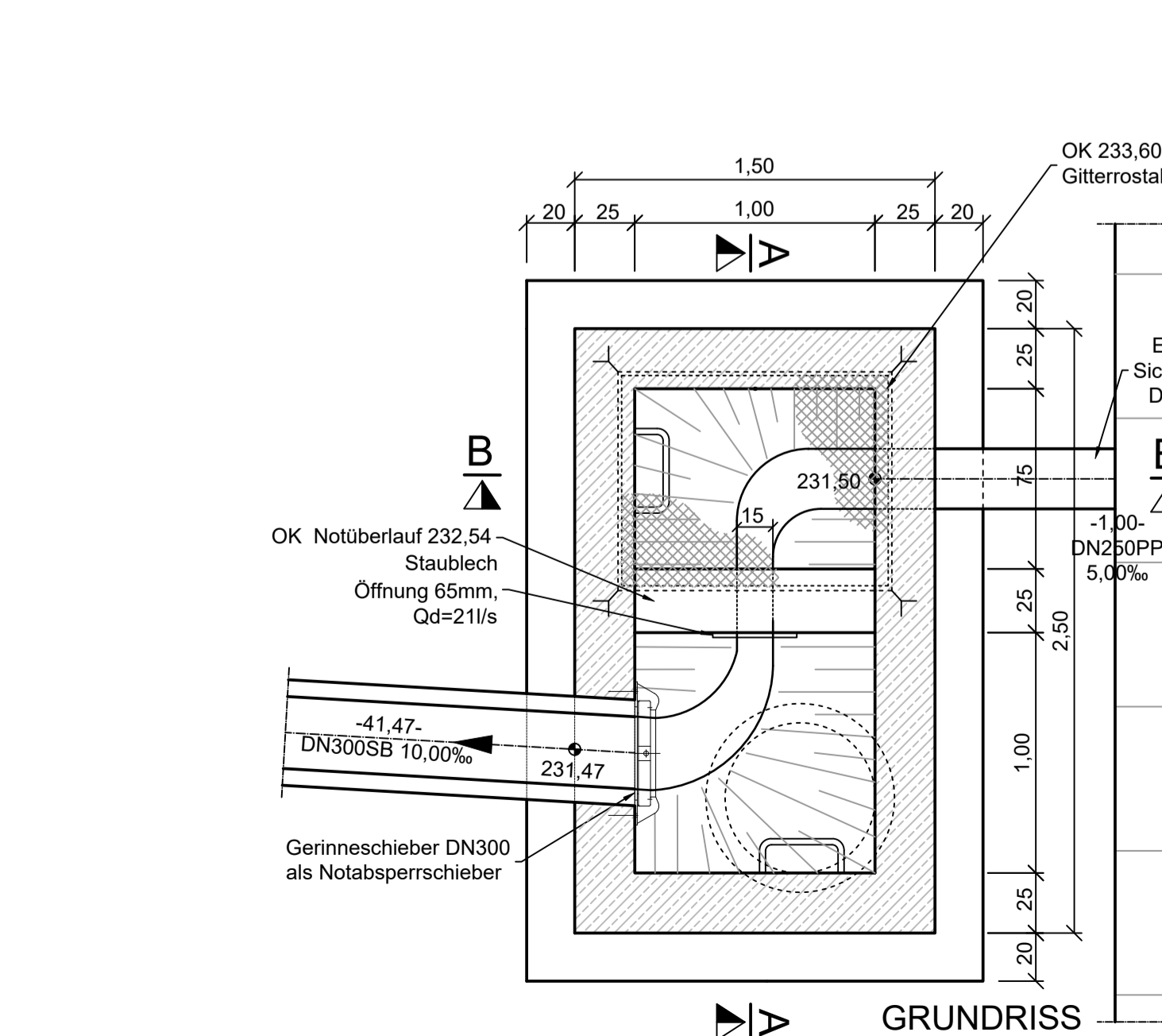
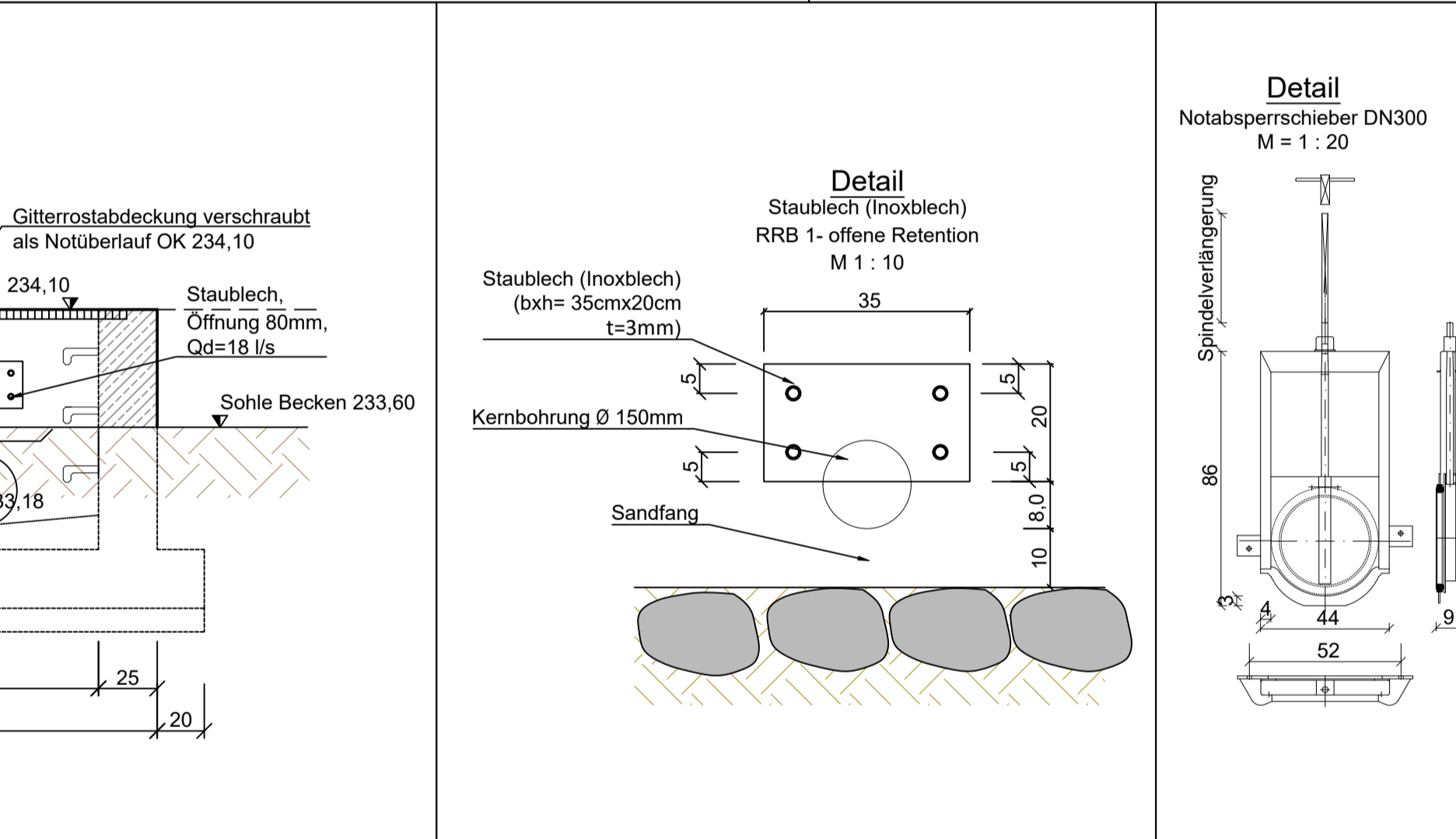
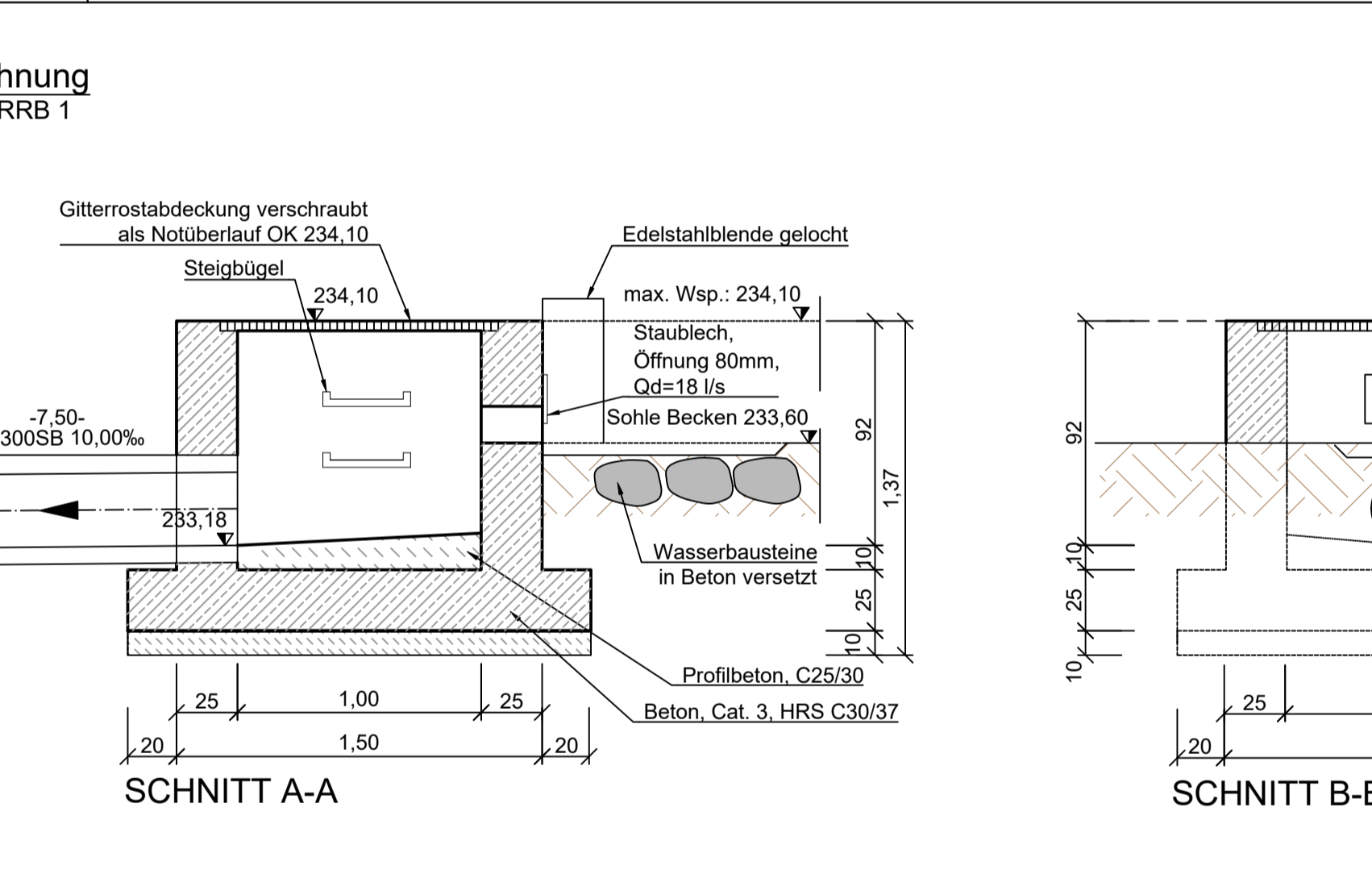
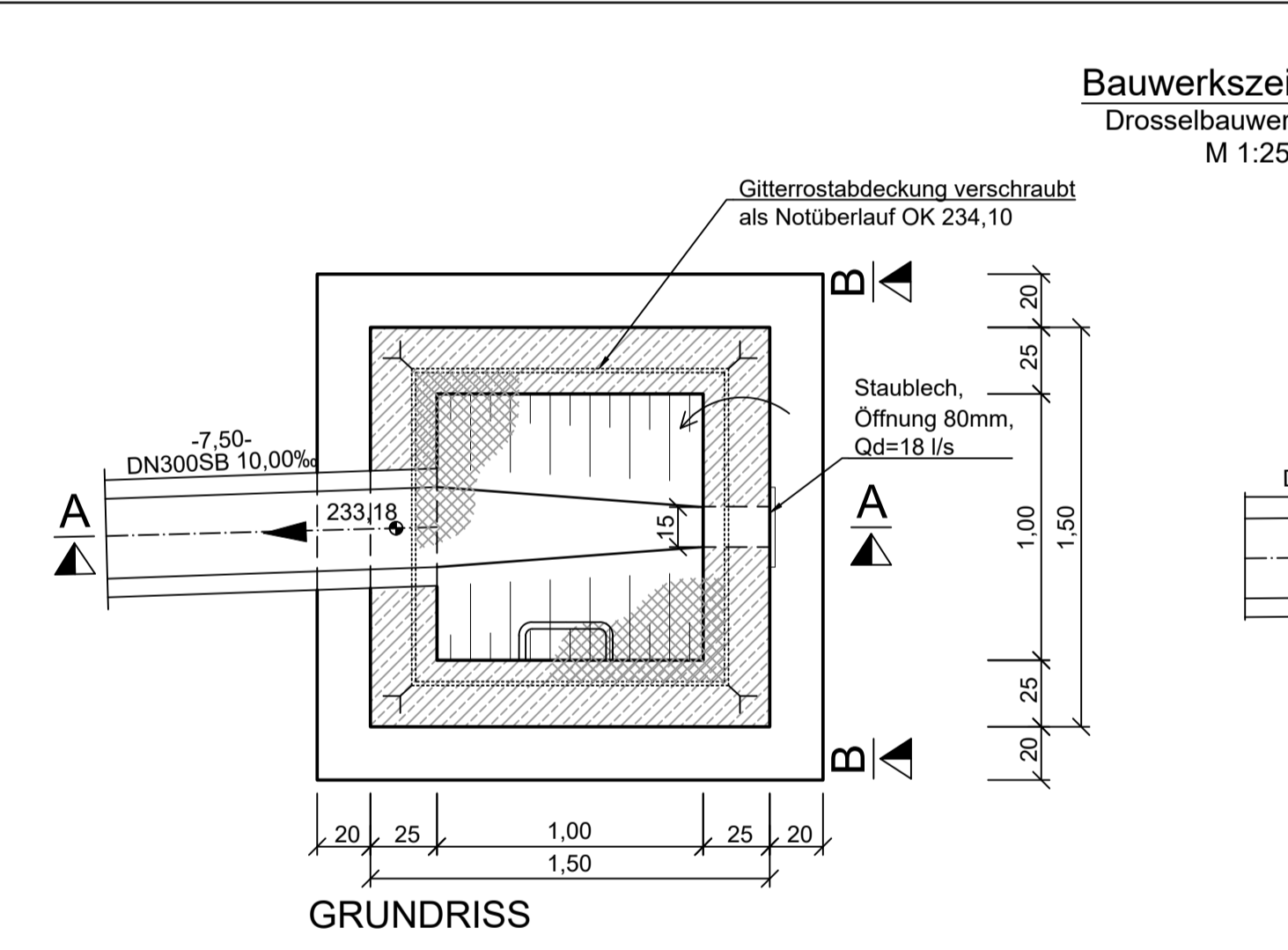
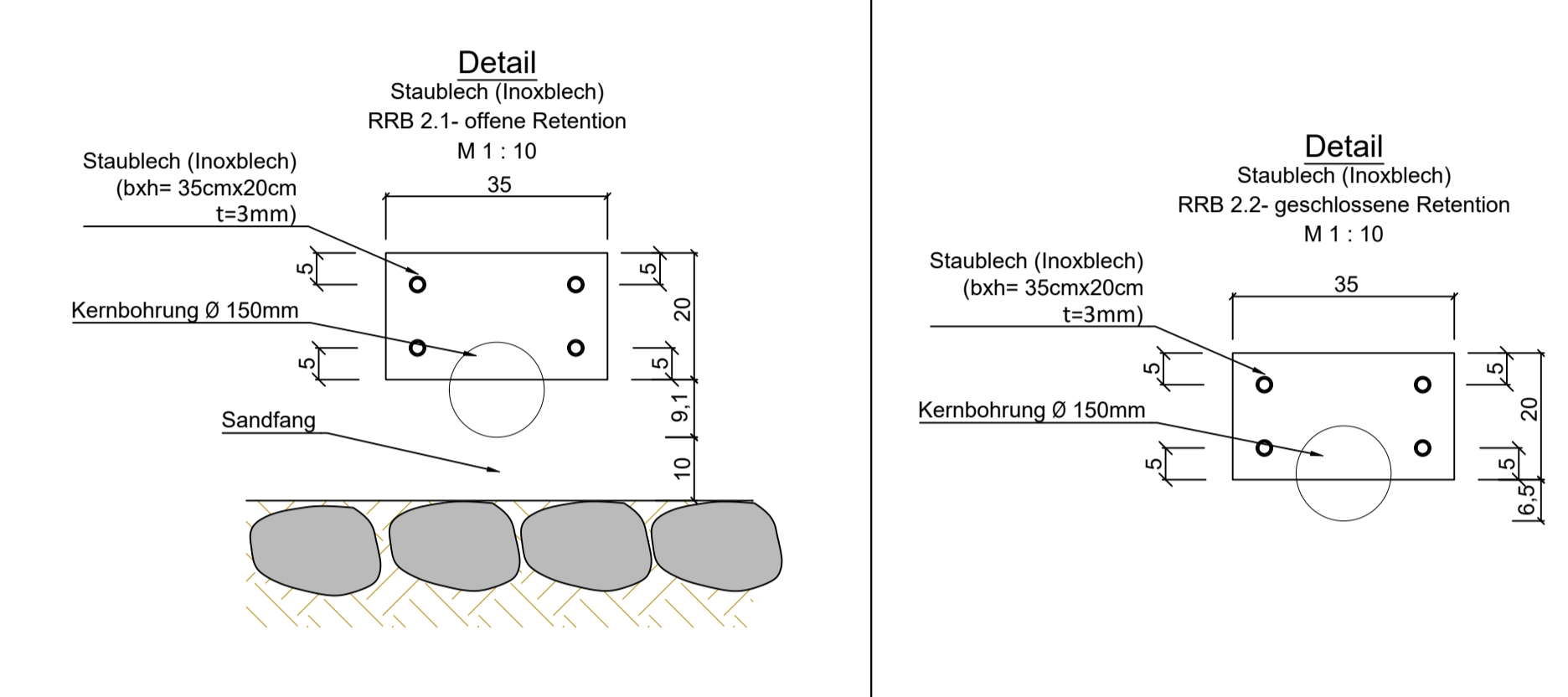
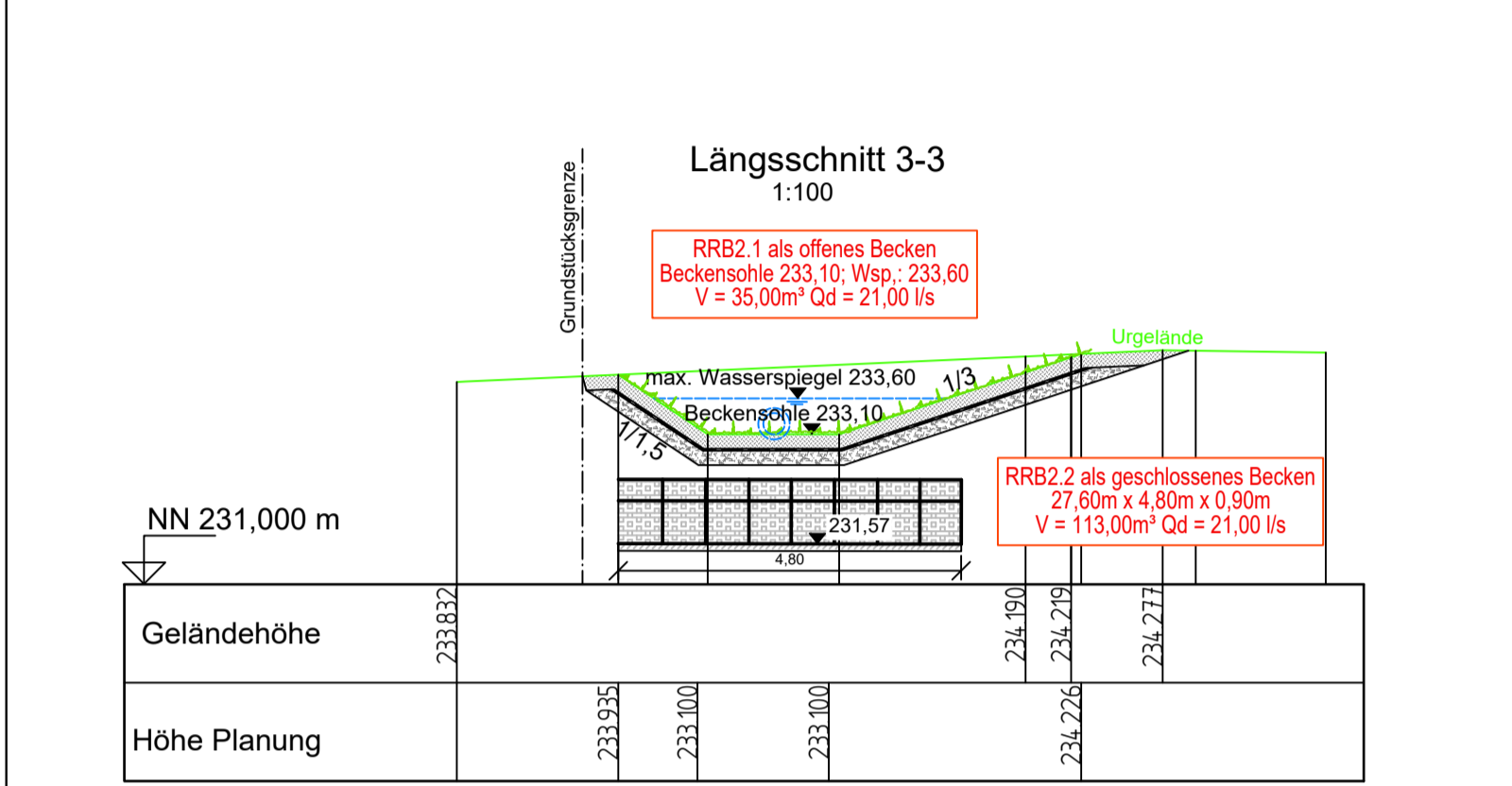
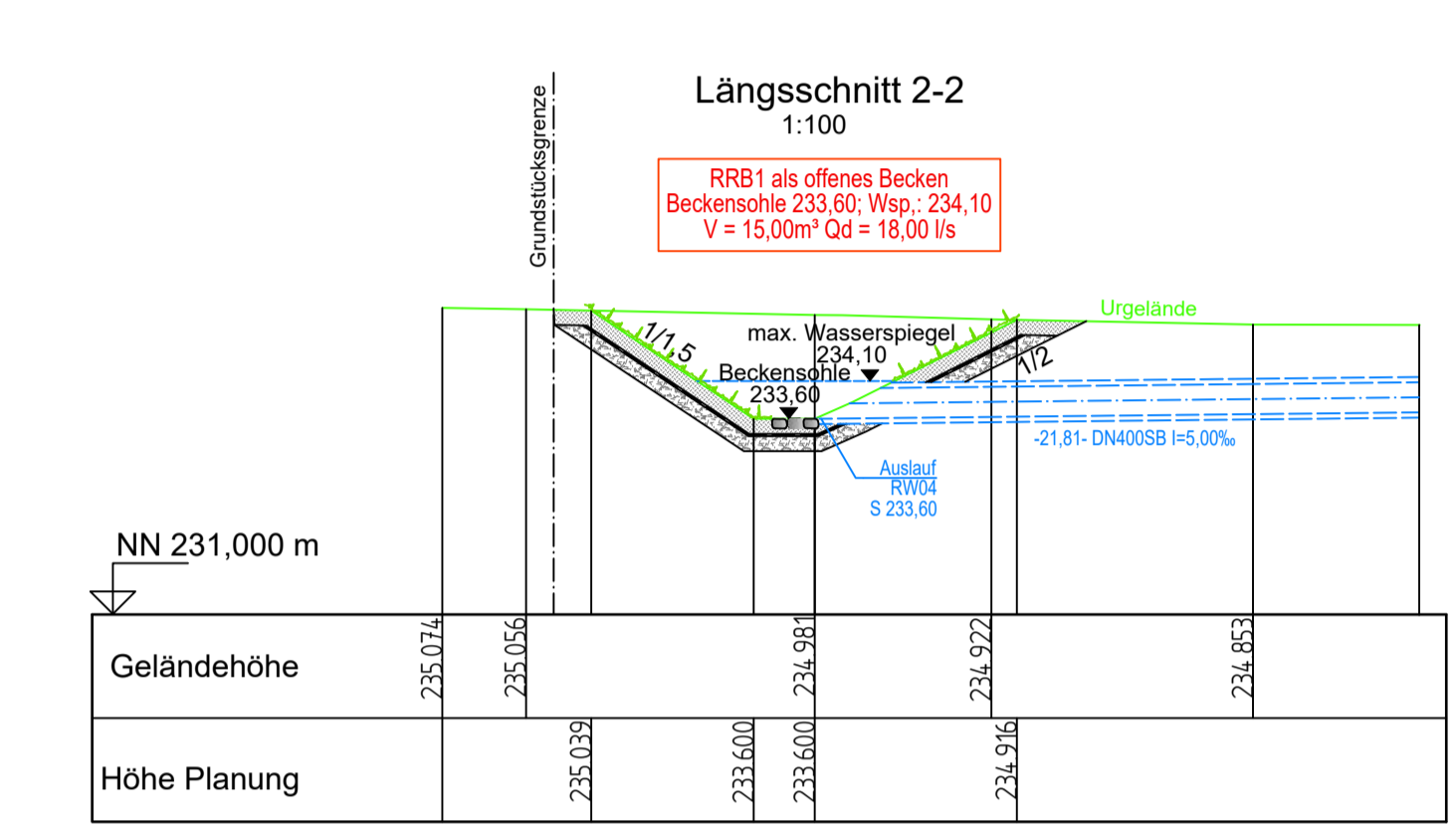
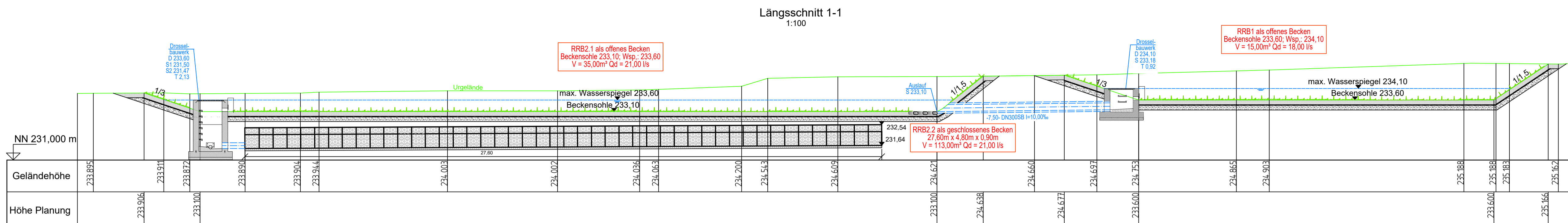
Bestandskanal wurde von Büro Schroeder&Associés übernommen!					
© Origine Cadastre: droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2015) - copie et reproduction interdites					
h	JLA	21.12.2021	DSC	Konzept durchrechnen	
g	JLA	15.12.2021	DSC	Neuer Basisplan	
f	CPE	06.12.2016	JMT	Neuer Basisplan, Entwässerung angepasst	
e	SJA	30.11.2016	JMT	Parzellen 33-36	
d	CPE	24.10.2016	JMT	Neuer Basisplan, Entwässerung angepasst	
c	MHE	24.09.2015	JMT	Neuer Basisplan, Entwässerung angepasst	
b	MHE	17.09.2015	JMT	Neuer Basisplan, Entwässerung angepasst	
a	MHE	08.05.2015	JMT	Neuanordnung der Retentionsflächen	
INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CAD: 151023-2-050h.dwg

M. OUVRAGE : ADMINISTRATION COMMUNALE DE WALFERDANGE			Dessiné par : MHE	Signature :
PROJET : PAP rue de l'Industrie à Walferdange			Date : 16.03.2015	
OBJET : Übersichtslegeplan Entwässerungskonzept			Contrôlé par : JMT	Signature :
			Date : 16.03.2015	
			Responsable : JMT	Signature :
			Date : 16.03.2015	
			Echelle : 1 : 500	

best Bureau d'Etudes et de Services Techniques
 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
 INGÉNIEURS-CONSEILS Tël. : 349090 Fax: 349433
 E-mail : best@best.lu

N° DU PLAN : 151023-2/050h
 Vorentwurf

TOUTES LES MESURES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR



Tous les systèmes à mettre en œuvre, tels que «toiles d'étanchéité, passages de gaines écarteurs de coffrage, etc. doivent être autorisés pour une utilisation dans la construction de structures en béton étanche («Weisse Wanne»). Les fiches techniques doivent être remises à la direction des travaux avant leur mise en place.

Alle zu verwendende Einbauteile, wie z.B. Fugenbleche, Durchführungen, Schalungsspreizen, etc. müssen für den Einsatz vom Bau von Dichtheitsbauwerken („Weisse Wanne“) zulässig sein. Die Produktdatenblätter der vorgeschlagenen Einbauteile sind vor dem Einbau der Bauleitung bzw. dem Planer vorzulegen.

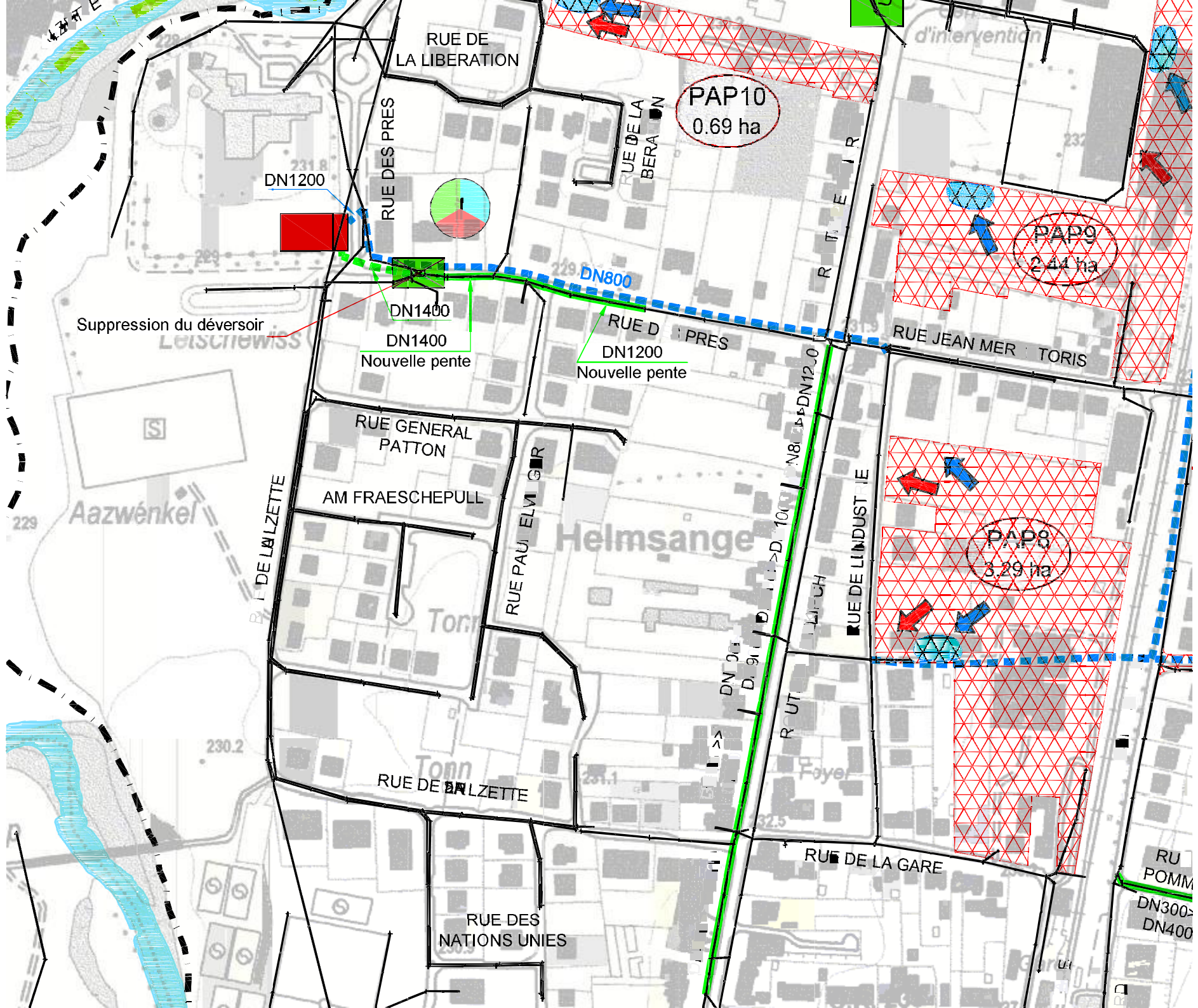
INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CAD: 151023-2-260.dwg

M. OUVRAGE : ADMINISTRATION COMMUNALE DE WALFERDANGE	Dessiné par : JLA Date : 11.01.2022	Signature :
PROJET : PAP rue de l'Industrie à Walferdange	Contrôlé par : DSC Date : 11.01.2022	Signature :
OBJET : Schnitte und Details RRB 1	Responsable : JMT Date : 11.01.2022	Signature :

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
Tél. : 349090 Fax: 349433
INGENIEURS-CONSEILS E-mail : best@best.lu

N° DU PLAN : 151023-2/260
Vorentwurf

TOUTES LES MESURES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR



RUE DE LA LIBERATION

PAP10
0.69 ha

DN1200

RUE DES PRES

DN800

PAP9
2.44 ha

Suppression du déversoir

DN1400
Nouvelle pente

RUE D'INTERPRETATION
DN1200
Nouvelle pente

RUE JEAN MERLORIS

RUE GENERAL PATTON

AM FRAESCHEPULL

RUE PAUL ELVIGER

DN1200

PAP8
3.29 ha

Aazwänkel

RUE DE LA ZETTE

Helmsange

RUE DE L'INDUSTRIE


230.2

RUE DE LA ZETTE

RUE DE LA GARE

RUE DES NATIONS UNIES

RUE POMMEL
DN300
DN400



LÉGENDE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1A/B: Zones d'habitation 1 A ou B
- HAB-2: Zones d'habitation 2

Zones mixtes

- ZMC: Zones mixtes à caractère central
- ZMU: Zones mixtes à caractère urbain
- ZMR: Zones mixtes à caractère rural
- ZBEP: Zones de bâtiments et d'équipements publics
- ZAE: Zones d'activités économiques
- ZLS: Zones de loisirs avec séjour

Zones destinées à rester libres

- AGR: Zones agricoles
- FCR: Zones forestières
- ZPac: Zones de parc
- ZIT: Zones d'isolement et de transition

Zones superposées

- Zones d'aménagement différé
- Zones soumises à un plan directeur
- Zones de secteurs sauvegardés ou zones protégées
- Zones d'extraction
- Zones soumises à l'obligation d'établir un plan d'aménagement particulier
- Délimitation des plans d'aménagement particulier (avec numéros de référence)

Espaces ou zones définies en exécution d'autres dispositions légales, réglementaires ou administratives (à titre indicatif)

- Espaces et couloirs d'intérêt écologique et paysager
- Sites archéologiques
- Sites archéologiques ponctuels
- Sites et monuments et ensembles classés
- Zones inondables exposées par voie de règlement grand-ducal

Zones de protection des captages d'eau souterraine

- Zone I
- Zone II
- Zone III

Les éléments constitutifs des réseaux d'infrastructures techniques (à titre indicatif)

- Gare
- Anêt Autobus
- Barrière
- Source captée
- Réservoir d'eau
- Station d'épuration
- Station de transformation
- Station de base pour réseaux publics de communications mobiles

Les réseaux de circulation (à titre indicatif)

- Routes nationales (RN)
- Chemins repris (CR)
- Projets routiers
- Lignes ferroviaires
- Routes cyclables

Réseaux d'infrastructures techniques (à titre indicatif)

- Conduites d'eau
- Couloirs de canalisation
- Lignes à haute tension (60 kV - 150 kV)
- Gazoducs

Zones destinées à des infrastructures collectives

- Aires de stationnement

Éléments du fond du plan

- Parcelles
- Bâtiments
- Limites administratives
- Limite communale
- Limite de section

Autres objets topographiques

- Bâtiments complétés (ne figure pas sur le plan du cadastre actuel)
- Chemin
- Port

LISTE DES ZONES DES PLANS D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER

Nr.	Nom descriptif	Quartier/Section	Rue	Date de l'admission ministérielle	Ref. Nr.
1	"Hinter dem Hah"	Börsdange	Rue de la Paix	20. novembre 1987	7888
2	"In den Elterstrachen"	Börsdange	Rue P. Krier, rue A. Weis, Elterstrachen	01. septembre 1989	8488
3	"Bei der Muehl" et "Im Stengber"	Helmsange	Rue de la Libération	12. décembre 1990	8591
4	"Im Geizenfeld"	Börsdange	Cité A. Mayrlich	13. juillet 1993	8062
5	"Auf der Thonn"	Helmsange	Rue de l'Alzette, rue P. Evinger, rue G. Pabon, Friche Pull	16. juillet 1993	8411
6	Relotissement de la Place 36 du Lotissement "Auf der Thonn"	Helmsange	Rue P. Evinger	13. septembre 1995	10761
7	"Über dem Geierfatz" (Phase 1)	Walferdange	Iwer dem Geierfatz	19. août 1997	10130
8	"Lotissement en 4 lots"	Börsdange	L'angle de la rue des Roses de la rue de la Forêt	02. janvier 1998	11455
9	"Im Grund"	Walferdange	Rue de la Montagne	30. juillet 1998	11589 - 11C
10	"Auf der Hobeil"	Walferdange	Op den Aessen	18. juin 2001	12060 - 11C
11	"Rue Mercatoris 82-84"	Helmsange	Rue Mercatoris	30. mai 2005	14645 - 11C
12	"Im Schadder"	Börsdange	Rue de la Forêt, Am Gronn	18. février 2002	12812
13	"Häbber + travailler à Walferdange"	Helmsange	Route de Diekirch	20. juillet 2004	14156 - 11C
14	"Ancien garage Bouquet"	Börsdange	Route de Luxembourg	28. juillet 2004	13092 - 11C
15	"Im Loch"	Helmsange	Rue Prince Henri	04. janvier 2005	14418 - 11C
16	"Muldriesch"	Helmsange	Milwee	12. juillet 2005	14583 - 11C
17	"Rue Jean Schaack"	Helmsange	Rue Jean Schaack	31. mai 2005	14632 - 11C
18	"Pierch Bour" (Phase 1)	Börsdange	Rue des Roses	17. juillet 2006	14614 - 11C

Procédure d'approbation

(Référence: 11C/002/2008PAG-Walferdange)

Étapes et dates d'approbation	Index	Modifications	Référence
Avis de la Commission d'Aménagement	06.08.2008	A	modifié suite à l'avis de la Commission d'Aménagement du 06 août 2008
Vote provisoire du Conseil Communal	29.01.2009	B	modifié suite aux propositions du collège des bourgmestres et échevins après l'audition des réclamants
Vote définitif du Conseil Communal	15.06.2009	C	
Approbation du Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département de l'Environnement	17.12.2009	D	
Approbation du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région	30.07.2010	E	modifié suite aux objections formulées dans la lettre du 30 juillet 2010 concernant l'approbation du PAG

Plan d'Aménagement Général

Commune de Walferdange

Administration communale de Walferdange
B.P. 1
L-7201 WALFERDANGE
Tél.: 33 01 44 - 1
Fax: 33 30 30
E-Mail: secretariat@walfer.lu

Plan d'Aménagement Général
Partie graphique
Plan 3

20.08.2010 1:2.500

Plan Cadastral Numérisé,
édité par l'Administration du Cadastre et de la Topographie (2008)

architecte + aménagement s.a.
Bertrand Schmit
Rt. Pöschel Allee
L-1123 Luxembourg
T: 26 20 40 / F: 26 20 - 40

